



La transmission aujourd'hui : l'exemple de l'éducation populaire

Sommaire

Introduction : la fin de la transmission, ou plutôt une évolution forte des modalités de la transmission ?

- I. L'exemple des grandes fédérations d'éducation populaire : une évolution qui témoigne de la fin d'un certain modèle de la transmission**
 - I.1 L'éducation populaire : définition, évolution**
 - I.2. Les facteurs explicatifs**
- II. Des exemples qui témoignent du fait qu'une transmission est encore possible, mais sous certaines conditions**
- III. Quels enseignements pour l'acteur public ?**

Conclusion : quelques priorités que pourrait se donner une collectivité pour transmettre un projet, des valeurs aux enfants et aux jeunes de son territoire



Introduction : la fin de la transmission, ou plutôt une évolution forte des modalités de la transmission ?

La question de la transmission est au cœur de toute société humaine. L'homme est par nature infiniment démuné à la naissance par rapport à l'animal, et totalement incapable de survivre seul. Il ne peut devenir homme que s'il y a transmission : transmission de soins, de biens, de savoir-faire, de valeurs, de la culture, de connaissances techniques et scientifiques (etc.). Sur le plan collectif, la société ne peut être pérenne que si elle parvient à transmettre aux jeunes générations ce qui assure sa cohésion, c'est-à-dire ses fondements, son histoire, son sens commun, ses valeurs, ses connaissances, ses avancées scientifiques et techniques, ses perspectives¹.

Aujourd'hui, on note que les collectivités s'impliquent de plus en plus dans le champ de l'éducation de l'enfant et du jeune au-delà de leurs missions obligatoires. De nombreuses villes ont par exemple construit avec leurs partenaires éducatifs des Projets Éducatifs Locaux qui définissent les valeurs éducatives portées collectivement sur l'ensemble du territoire, les objectifs éducatifs, les actions qui peuvent y contribuer, etc. A travers cet engagement, elles portent donc un projet, souhaitent créer un sens commun sur leur territoire et permettre un vivre ensemble harmonieux. **Elles doivent donc s'interroger sur la question de la transmission**

Le Grand Lyon cherche à renforcer le sentiment d'appartenance et à développer un sens commun pour les Grandlyonnais. C'est pourquoi il s'est notamment engagé dans une réflexion sur les symboles et les emblèmes de l'agglomération. C'est aussi pourquoi il se questionne sur cette question de la transmission. Comment le Grand Lyon peut-il transmettre aux Grandlyonnais les valeurs qu'il porte, la vision qu'il développe pour l'agglomération ?

Mais le concept de transmission est aujourd'hui questionné de multiples manières. N'assiste-t-on pas à une crise de la transmission, à l'heure où les jeunes semblent plus réceptifs aux messages diffusés par les stars du moment qu'aux savoirs enseignés à l'école ou aux grands projets menés sur leur territoire de vie ? Ne serait-on pas en train de passer de la société de la transmission à la société de l'information avec la montée en puissance de médias qui diffusent plus un flux d'informations non hiérarchisées qu'un message chargé de sens ? Peut-on encore assurer la transmission alors même que les principaux cadres qui l'assuraient, l'école (avec ses difficultés à permettre la réussite de tous) et la famille (aujourd'hui souvent éclatée, reconstituée) semblent en crise ?

Face à ces évolutions qui sont des faits reconnus par tous (influence des médias, mise en cause de l'école, bouleversements des relations familiales, etc.), **l'analyse est plus celle d'une évolution forte des modalités de la transmission que la fin de la transmission** qui serait synonyme de la fin de notre société. La transmission se fait, mais **elle se fait autrement, par d'autres vecteurs**, dans d'autres lieux, sur d'autres modes. Elle n'est plus organisée selon un modèle vertical d'une génération à une autre, mais selon un modèle

¹ H. Arendt, La crise de la culture, Folio, 1972.



beaucoup plus complexe. Il s'agit donc de comprendre les nouveaux fonctionnements à l'œuvre pour pouvoir assurer pleinement la transmission.

C'est ce qu'on se propose de montrer ici à partir de l'étude des fédérations d'éducation populaire. Si certaines associations traditionnelles éprouvent aujourd'hui des difficultés à transmettre leurs valeurs aux enfants et aux jeunes, d'autres parviennent à le faire et à assurer la survivance et même la vivacité des valeurs qu'elles portent. Ces exemples que nous détaillerons permettent ainsi de mettre à jour quelques pistes dont peut se saisir l'acteur public pour impliquer le citoyen dans la construction d'un projet et d'un sens commun.

L'exemple des fédérations d'éducation populaire ?

La famille, l'école, et les institutions de temps libres constituent les trois pôles qui se partagent l'éducation de l'enfant et du jeune, et par là, qui assurent l'essentiel de la transmission. Plutôt que d'approfondir les deux premiers pôles largement étudiés, cette étude privilégie la transmission telle qu'elle peut se faire durant le temps libre de l'enfant en dehors de l'école et de la sphère familiale, au sein par exemple des maisons de jeunes, des mouvements de jeunesse, des clubs de sport et plus particulièrement au sein des fédérations d'éducation populaire. Cet exemple est intéressant parce qu'il révèle une évolution certaine des modalités de la transmission. Il est aussi intéressant parce qu'il met à jour des modalités de la transmission qui se distinguent de la transmission telle qu'elle se fait à l'école. En effet, à la différence de l'école où la transmission se fait principalement à travers une relation individuelle maître-apprenants et dans un lieu ou à un moment qui lui est attribué, la transmission durant le temps libre est plutôt diffuse ou imprégnante : elle se retrouve dans toutes les situations quotidiennes, elle se coule dans toutes les circonstances concrètes. Et l'on peut même faire l'hypothèse, avec Marie-Noëlle Chamoux², que le cadre d'éducation le plus formel et les méthodes les plus rationalisées s'appuieraient sur des modalités de transmission souterraines qui sont peut-être bien celles qui permettraient in fine l'efficacité de la passation.

² M-N. Chamoux, "Existe-t-il des formes originelles de transmission du savoir ?", in *Pour. Éducatons, société*, n°165, pp17-24, 2000.



I- L'exemple des grandes fédérations d'éducation populaire : une évolution qui témoigne de la fin d'un certain modèle de la transmission

I.1 L'éducation populaire : définition, évolution

Avant de s'engager dans cette analyse, il est nécessaire de définir ce que sont les grandes fédérations qui se réclament de l'éducation populaire et ce qu'est réellement l'éducation populaire.

- **Les grandes fédérations d'éducation populaire**

Parmi les multiples associations qui se réclament de l'éducation populaire, on peut citer en exemple les plus connues d'entre elles : la Fédération des Œuvres Laïques (FOL), les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), les Francas, Léo Lagrange, les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), les Universités populaires, etc. Nous ne pouvons bien entendu pas toutes les mentionner car elles sont très nombreuses. De plus, il s'agit plus de valeurs portées dans l'action quotidienne qu'une affiliation à un mouvement très défini.

- **Des valeurs fondatrices**

Parmi les institutions de temps libre, les fédérations d'éducation populaire prennent leurs sources dans un héritage historique fort³, qui va de Condorcet aux conquêtes du Front Populaire, en passant par la Commune de Paris et la loi de 1901.

Plusieurs principes fondateurs de l'éducation populaire les caractérisent.

C'est d'abord **la volonté de développer la capacité de raisonner, mais aussi l'acquisition de valeurs morales ainsi que l'acquisition d'une certaine pratique de la citoyenneté**. Ces trois points étant garants de l'exercice de la liberté, de la capacité à se choisir des représentants et de la capacité à mettre en oeuvre, à vivre en démocratie. Cet enjeu est particulièrement important aujourd'hui où l'on constate une crise de notre démocratie représentative, et plus largement une crise de la démocratie dans l'ensemble des grandes instances de notre République.

À ces principes s'ajoutent aussi les caractéristiques suivantes : tout d'abord **une attention particulière portée aux habitants les plus fragiles**, puis **la réunion des intellectuels et des travailleurs dans une démarche d'apprentissage mutuel**, contenue par exemple dans les objectifs des Universités populaires.

On retrouve ces principes fondateurs dans les associations précédemment citées.

Une association telle que les Francas, fondée en 1944, a pour objectif d'aller «*avec les enfants et les jeunes, vers l'Homme le plus libre et le plus responsable possible dans la*

³ Pour identifier les moments historiques clés de l'éducation populaire, nous nous sommes fondés sur l'ouvrage de J. Bourrieau, *L'éducation populaire réinterrogée*, L'Harmattan, Paris, 2001.



société la plus démocratique possible », « de faire partager cette ambition et construire progressivement et concrètement la place de l'enfant avec tous ceux que cela concerne » en se fondant sur des valeurs telles que « l'humanisme, la démocratie, la liberté, la solidarité, la laïcité, la paix ».

La Fédération des Œuvres Laïques (FOL) affirme que la « lutte contre les inégalités et l'accès de tous aux pratiques éducatives, sociales et culturelles sont les enjeux majeurs permanents ». Elle se réfère aux « trois principes fondateurs de la laïcité, de la citoyenneté et de la solidarité »⁴.

Les CEMEA (centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives) ont pour principes que « tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie », qu' « il en a le désir et les possibilités ». « Il n'y a qu'une éducation. Elle s'adresse à tous. Elle est de tous les instants ». Ou encore : « l'expérience personnelle est un facteur indispensable du développement de la personnalité »⁵.

Si l'ensemble de ces fédérations se reconnaissent autour de la notion d'éducation populaire, elles ont néanmoins chacune développé leurs spécificités, à la fois sur leurs champs d'activité et sur les grandes lignes idéologiques portées.

Si les CEMEA transmettent les valeurs et les principes de l'éducation nouvelle et les méthodes actives d'éducation à travers la formation des encadrants des vacances organisées pour les enfants et les jeunes, la FOL est plutôt en lien avec l'école en se donnant pour objectif, à travers des activités périscolaires et extrascolaires (USEP, UFOLEP) de prolonger l'œuvre de l'école en vue de la promotion de l'éducation permanente, de défendre les intérêts moraux de l'école laïque, etc.

- **La crise rencontrée par les grandes fédérations d'éducation populaire**

Alors que, on le voit, ces fédérations se sont construites sur des principes forts et structurants, **il semble aujourd'hui que les valeurs qu'elles portent sont beaucoup moins présentes, et moins transmises aux publics à qui elles s'adressent.**

Avant, ces fédérations contribuaient fortement à l'éducation morale des enfants et des jeunes. Elles étaient choisies par les familles en fonction des valeurs qu'elles portaient, des tendances politiques qu'elles représentaient, pour encadrer leurs enfants durant leur temps libre, pour leur inculquer les principes qu'elles défendaient. Elles portaient de fait un projet pédagogique et faisaient référence à des valeurs claires qui étaient articulées à un projet de société. Leurs intervenants étaient souvent des bénévoles **militants**.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. L'exemple des jeunes qui y adhèrent pour partir en vacances ou passer les diplômes d'encadrement comme le Bafa est significatif. Qui parmi eux fait la distinction entre le projet porté par les Francas, ou celui des CEMEA ? Le choix ne se fait-il pas plus par le lieu et les activités du séjour proposé, par le coût du diplôme à obtenir que par le projet de l'association ?

⁴ Interview de M. Blanc-Brunat, Secrétaire Général, Mme Delaigue, et M. Noclin, Vice-Présidents Education et Vacances/Loisirs/Patrimoine de la Fédération des Œuvres Laïques sur Millénaire3.com

⁵ Sites Internet des Francas (www.francas.asso.fr/), de la FOL (www.fol-69.com/), des CEMEA (www.cemea.asso.fr/).



La FOL du Rhône identifie bien cette évolution: « *Si les parents choisissaient la FOL pour faire partir leurs enfants en vacances, c'était surtout parce qu'ils connaissaient la FOL et que les valeurs et le projet proposés leur correspondaient pleinement. C'est moins systématique aujourd'hui où les parents comme les enfants et les jeunes font aussi leur choix en fonction des activités proposées* »⁶.

I.2. Les facteurs explicatifs

Plusieurs facteurs expliquent ces évolutions : les changements de relation entre l'État central et les associations et l'évolution des rapports des individus au monde associatif traditionnel.

- **Les changements de relation entre l'État central et les associations**

Au début de la cinquième République, l'État français contractualise avec les grandes associations par le biais de l'outil que constitue le Plan. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports se met ainsi en lien avec de nombreuses associations qu'il finance.

De plus, pour répondre aux besoins des jeunes qui sont de plus en plus nombreux à vivre en milieu urbain, l'État met en place des équipements à destination de ces jeunes et des animateurs chargés de leur proposer des activités.

Ces changements de relation entre l'État et les associations contiennent en germe l'affaiblissement des valeurs portées par les grandes fédérations d'éducation populaire.

Selon Jacques Ion, on assiste en effet progressivement à des modifications au sein des réseaux associatifs. Les associations ont accepté de participer à la mise en œuvre d'une animation de grande ampleur à destination de la jeunesse. Elles se sont ainsi renforcées du point de vue des effectifs accueillis. En contractualisant avec l'État, elles ont pour autant mis de côté un certain nombre de leurs idéaux qui faisaient leur force et qui créaient leur originalité⁷.

Cet état de fait ne permettra pas aux associations de résister à l'évolution du rapport des individus aux structures collectives. Celui-ci constitue le principal élément explicatif de la crise de l'éducation populaire.

- **Un nouveau rapport au monde associatif**

Néanmoins, au-delà de cette raison, **ce sont surtout les attitudes des individus qui composent notre société face aux structures collectives traditionnelles** qui portent un projet associé à des valeurs constitutives de leur action **qui ont changé**.

Les associations mentionnent tout d'abord leurs difficultés à attirer de nouveaux bénévoles, à impliquer leurs adhérents dans les moments collectifs organisés pour porter la vie de l'association, à mobiliser suffisamment d'adhérents pour assurer l'élection du Conseil

⁶Interview de M. Blanc-Brunat, Secrétaire Général, Mme Delaigue, et M. Noclin, Vice-Présidents Education et Vacances/Loisirs/Patrimoine de la Fédération des Œuvres Laïques sur Millénaire3.com

⁷J-P. Augustin et J. Ion, « Le local à l'épreuve : le temps des recompositions », in Document de l'INJEP, L'éducation au tournant des années 1960, n°10, 1993.



Millénaire3

le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon

d'administration par exemple. De plus, si certaines associations (par exemple les associations sportives, culturelles, etc.) comportent un nombre important d'adhérents, ceux-ci se contentent souvent de participer aux activités sans pour autant connaître le projet associatif ou les valeurs portées.

Ces évolutions traduisent un affranchissement des individus par rapport aux logiques d'appartenances collectives qui régissent encore les associations. Et de fait, la structure de la plupart des associations ne correspond plus aux nouvelles modalités d'engagement : les individus ne souhaitent plus aujourd'hui porter un discours idéologique, ne souhaitent plus déléguer leur parole à un membre du Conseil d'administration chargé de représenter la volonté générale des membres de l'association.

Ce phénomène n'est évidemment pas propre aux fédérations d'éducation populaire. Il s'observe aussi au sein des partis politiques ou des syndicats qui ont de plus en plus de difficultés à attirer de nouveaux participants. Et c'est plus globalement l'ensemble des institutions politiques qui éprouvent ainsi des difficultés à transmettre leurs projets, leurs idées, et à impliquer les membres de la société civile dans la participation à la construction du sens commun.



II. Des exemples qui témoignent du fait qu'une transmission est encore possible, mais sous certaines conditions

Lorsque l'on examine de plus près certaines fédérations d'éducation populaire mais aussi d'autres structures collectives qui travaillent avec des enfants et des jeunes, comme les scouts et le compagnonnage par exemple, on s'aperçoit qu'elles parviennent à transmettre leur projet et leurs valeurs. Plusieurs conditions favorisent la réussite de cette transmission.

- **Des temps pour réaffirmer les valeurs**

On repère tout d'abord **la nécessité de l'existence préalable de valeurs claires, affirmées et partagées par l'ensemble de la structure**. Dès qu'il n'y a pas entente autour de ces valeurs, ou lorsque celles-ci sont floues et non unanimes, le succès de la transmission est moindre.

Ceci est particulièrement marqué à travers des mouvements traditionnels tels que **le scoutisme** ou **le compagnonnage** au sein desquels les valeurs portées rassemblent vraiment leurs membres et sont bien vivantes.

Les scouts et guides de France, d'obédience catholique mais ouverts à tous, ont pour projet de « *faire grandir l'enfant par rapport à Dieu, à son propre corps, aux autres, au monde et à son moi intérieur* »⁸. Les valeurs de la tolérance, de l'entraide, de l'amitié, du respect de ses engagements (etc.) y sont partagées.

Les compagnons du devoir, pour pouvoir être compagnons, s'engagent à retransmettre leurs savoir-faire, leurs savoir-être au niveau professionnel, culturel et humain. Les valeurs portées sont celles de l'entraide, de la fraternité, du courage, de l'engagement, du travail bien fait, etc.

Il est important de remarquer à travers ces deux exemples **l'existence de moments collectifs qui sont l'occasion de rappeler ces valeurs et de les faire vivre par le groupe**. Il existe chez les scouts des grands rassemblements durant lesquels se succèdent des discussions, des jeux, des moments festifs où se vivent très concrètement les valeurs du partage, de la solidarité, de la foi, etc. Chez les compagnons, ces échanges se déroulent lors des rites de passage qui caractérisent leur parcours d'homme et de professionnel.

- **La pratique concrète : un vecteur majeur**

Comme on l'a vu précédemment avec les fédérations d'éducation populaire, l'existence de valeurs fondatrices n'est pourtant pas suffisante pour permettre leur transmission. On repère de ce point de vue **l'importance déterminante de l'action concrète**, de l'expérience, des rites, etc.

⁸ Interview de M. Blanc-Brunat, Secrétaire Général, Mme Delaigue, et M. Noclin, Vice-Présidents Education et Vacances/Loisirs/Patrimoine de la Fédération des Œuvres Laiques sur Millénaire3.com



Si les enfants et les jeunes ne sont pas du tout sensibles, voire sont en défiance vis-à-vis d'un discours théorique ou idéologique sur les valeurs et sur le projet, ils ont en revanche un désir fort d'actions concrètes.

C'est par l'action, et en l'occurrence par le jeu, que les valeurs du scoutisme sont transmises aux enfants et aux jeunes. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas pleinement conscients du projet pédagogique et des valeurs transmises, mais ils les acquièrent ainsi.

C'est par la pratique concrète que sont transmis les savoir-faire et les savoir-être du compagnonnage. Les compagnons qui se sont engagés à retransmettre leurs savoirs le font à travers des actions très concrètes : l'un d'entre eux propose aux jeunes apprentis de leur faire visiter les toits de Fourvière qui témoignent de savoir-faire locaux particulièrement riches, un autre devient Prévôt et se rend ainsi disponible pour les apprentis qui vivent dans la Maison Nérard pour toutes leurs demandes, des questions les plus quotidiennes aux plus existentielles.

Enfin, certaines actions de la FOL, par exemple l'apport d'eau potable dans un village du Sénégal, mobilisent vraiment les jeunes.

Cette prédominance de l'action se retrouve dans de nombreux autres cas : alors que l'on accuse souvent les jeunes de ne plus s'engager pour la société dans laquelle ils vivent, certaines associations y parviennent. Par exemple, l'AFEV (l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) mobilise un nombre important de bénévoles qui recherchent avant tout, à travers leur engagement dans l'association, la possibilité de pouvoir agir concrètement en faveur de publics en difficulté⁹. Il s'agit d'une association nationale créée il y a une dizaine d'années environ. Elle a pour but de mettre en relation des étudiants avec des enfants et des jeunes des quartiers en difficulté pour un accompagnement individualisé dans les domaines de l'accompagnement à la scolarité, de l'insertion, de la santé (etc.). Elle a aussi pour but de favoriser l'enrichissement et l'ouverture de l'étudiant et des publics des quartiers défavorisés à travers la rencontre et la découverte de l'autre¹⁰.

- **Transmettre pour retransmettre**

De plus, **le fait que certains enfants, devenus jeunes, s'impliquent dans la structure témoigne de leur adhésion aux valeurs portées par l'association et de la volonté de les retransmettre**. Nous avons vu parmi les Compagnons l'exigence de la retransmission à laquelle ils s'engagent, et qu'ils respectent dans leurs pratiques. Quant aux scouts, il existe un parcours qui permet à l'enfant devenu adulte d'encadrer les plus petits. D'autres s'investissent dans des domaines plus en adéquation avec leurs intérêts et leurs compétences : certains s'occupent de trésorerie, d'autres de logistique, d'autres de l'organisation d'événements festifs, etc. Au sein de la FOL enfin, certains anciens colons encadrent aujourd'hui les enfants dans les centres de vacances. On voit ainsi qu'une transmission réussie a aussi pour corollaire le fait de reconnaître les intérêts, les choix, les compétences du récepteur, en l'occurrence le jeune, et de lui faire une vraie place en correspondance avec ses souhaits.

⁹ *Être utile. Quartiers défavorisés, jeunes en difficulté : des étudiants s'engagent*. Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, 2006.

¹⁰ Pour plus de détails, se référer à la fiche acteur présentée sur le site millenaire3.com



- **L'importance des moments collectifs**

Enfin, le dernier point marquant de ces associations au sein desquelles des éléments forts de transmission peuvent être repérés réside dans l'importance des échanges entre les enfants et les jeunes eux-mêmes. C'est aussi à travers ces moments entre eux qu'ils apprennent les uns des autres, qu'ils échangent des compétences, des savoir-être, des savoir-faire, des modes d'exister. Ceci est par exemple très fort chez les scouts lorsqu'ils partent en week-end ensemble par exemple : ils doivent se répartir les tâches qui permettent d'organiser le séjour, s'entraider pour aménager leur espace de vie temporaire, organiser des jeux, etc. Autant de moments durant lesquels les échanges entre les uns et les autres, et les apprentissages mutuels sont très forts.



III- Quels enseignements pour l'acteur public ?

- **La nécessaire considération du destinataire**

La condition fondamentale pour permettre une quelconque transmission réside dans la prise en compte réelle du destinataire. La transmission ne se décrète pas a priori. Le destinataire doit pouvoir être partie prenante, et pour cela, **il doit être considéré dans ses choix, ses envies, ses caractéristiques, ses préférences**. Et de fait, la question de la transmission devient inséparable de la question de l'altérité, de la réciprocité, et donc de la démocratie. « *C'est bien par la reconnaissance effective de la place et de la légitimité de l'Autre, des Autres, que seront rendues possibles transmission et coopération, que pourra se construire une mémoire commune, condition d'un projet commun* »¹¹.

- **Faire une vraie place aux jeunes dans notre société démocratique**

Ne serait-il pas pertinent de développer à l'attention des jeunes des « *formes hybrides de démocratie* » c'est-à-dire **des lieux d'expression, d'échanges sur des thématiques ou des objets qui les concernent et qui constituent en outre des lieux forts d'apprentissage de l'écoute d'autrui, de la tolérance, de la participation citoyenne, du fonctionnement de la chose publique** (etc.) ?

Dans un contexte où la « *démocratie dialogique* »¹² vient progressivement compléter la démocratie représentative traditionnelle, n'y a-t-il pas des formes adaptées à inventer pour permettre l'implication des jeunes ? La « *démocratie dialogique* » est entendue ici au sens que lui donne notamment M.Callon et signifie de manière très synthétique une forme de démocratie qui complète le système politique représentatif en permettant aux individus qui vivent sur un territoire d'exprimer leur avis à travers des processus de consultation et de pratiquer leur citoyenneté concrètement. Ne peut-on pas par exemple imaginer une déclinaison pour les publics jeunes d'outils tels que les focus groupes, les panels de citoyens, les conférences de consensus, les enquêtes publiques au sein desquels les citoyens participent à l'élaboration des décisions ? En effet, « *c'est en vivant la citoyenneté, par la mise en situation, l'expérimentation, que les jeunes vont développer leur sentiment d'appartenance à un espace commun, se réassurer personnellement et faire l'expérience du collectif, se sentir reconnus dans les faits comme citoyens en devenir et sujets de droit. Cette démarche concerne (...) l'ensemble des espaces et des acteurs locaux : les collectivités territoriales, les centres de loisirs et de vacances, les clubs et associations. Quels espaces de parole, de délibération, d'expression, de contestation et de reconnaissance laissent-ils ou permettent-ils aux jeunes ? Est-il possible pour un jeune de participer à la décision ? Est-il possible pour un jeune, parce qu'il est jeune, qu'il a d'autres attentes, d'autres représentations, de ne pas entrer immédiatement dans un*

¹¹ B.Bier, in Ville-Ecole-Intégration, La transmission. Des pères aux pairs, n°120, mars 2000.

¹² M.Callon, P.Lascoumes, Y.Barthe, Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique, Le Seuil, Paris, 2001.



Millénaire 3

le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon

modèle déjà institué, de pouvoir avoir des lieux et temps d'expérimentation dans des espaces intermédiaires et des occasions de se frotter et confronter au monde adulte ? »¹³

- **Répondre aux besoins d'agir concrètement**

Ne faut-il pas non plus intégrer le fort besoin d'agir, d'investir des actions très concrètes qui émerge chez les jeunes ? Le vecteur de l'action n'est-il pas plus pertinent en termes de transmission réussie de valeurs que celui des discours ? Nos exemples précédents sur les fédérations d'éducation populaire ou des structures de jeunesse montrent en effet que les enfants et les jeunes ont d'autant plus de plaisir à participer qu'ils sont dans l'action concrète. Ce constat est confirmé par de nombreuses études traitant de l'engagement des jeunes, si souvent taxés d'individualistes : dès lors qu'on leur propose des espaces d'action concrète, précisément définis et cernés dans le temps, ils répondent présents. C'est alors l'occasion pour eux d'un véritable apprentissage de la solidarité, de l'échange, etc. Ne peut-on pas imaginer que l'acteur public qui souhaite transmettre ses valeurs inclue plus systématiquement dans ses projets des espaces concrets de participation à destination des enfants et des jeunes ?

¹³ B.Bier, in Ville-Ecole-Intégration, La citoyenneté : héritage ou invention ?, n°118, septembre 1999.



Conclusion : quelques priorités que pourrait se donner une collectivité pour transmettre un projet, des valeurs aux enfants et aux jeunes de son territoire

La collectivité territoriale peut avoir une fonction privilégiée dans la formation des enfants et des jeunes qui vivent sur son territoire. En effet, on a vu que certains enfants participent pour le tiers de leur temps à des activités en dehors du temps scolaire, ce qui peut constituer une occasion forte de transmission de valeurs, d'un projet éducatif. On assiste aujourd'hui à une prise de conscience de ce phénomène et à une implication croissante des collectivités en ce domaine, comme en témoigne la montée en puissance du concept de ville éducatrice.

On peut ainsi suggérer quelques priorités que pourrait se donner la collectivité qui finance notamment des associations qui travaillent avec des enfants et des jeunes.

- Ne faudrait-il pas privilégier davantage des actions qui mettent l'accent sur le faire et l'engagement dans l'action concrète, en particulier dans le champ de la solidarité plutôt que des activités liées à la consommation de loisirs ?
- Ne faudrait-il pas non plus favoriser des actions qui incluent, dans leurs modalités de fonctionnement, la participation effective des jeunes, la prise en compte de leur parole ?

Ceci pourrait par exemple être le cas dans le cadre d'aménagements d'espaces publics, et en particulier mais non exclusivement, des espaces publics qui leur sont destinés. Ceci pourrait aussi être le cas dans le domaine de l'accompagnement de projets émanant des jeunes, ceux-ci étant actuellement plutôt orientés vers des activités que soutenus dans la réalisation de leurs envies.

- Enfin, les actions qui, au-delà des mots, permettent vraiment l'apprentissage de la vie en collectivité, le respect des règles du groupe, l'évolution de l'individu au sein des pairs, le plaisir du partage ne devraient-elles pas faire l'objet d'une attention particulière ?

Ne rejoint-on pas là les préoccupations du Grand Lyon particulièrement investi dans les domaines de l'éducation à l'environnement et du développement durable et qui met déjà en pratique quelques-unes de ces pistes de réflexion ?

Au niveau des politiques éducatives des villes, l'intégration de ces priorités, qui pourraient devenir des grands objectifs éducatifs partagés par l'ensemble des partenaires, ne pourrait-elle pas se faire dans le cadre du Projet Educatif Local porté par l'ensemble des partenaires éducatifs d'un territoire ?

Autant de pistes qui demeurent encore à approfondir aujourd'hui.



Ouvrages de référence

H. Arendt, *La crise de la culture*, Folio, 1972.

Pour. Éducatifs, société, n°165, pp17-24, 2000.

J. Bourrieau, *L'éducation populaire réinterrogée*, L'Harmattan, Paris, 2001.

JP Augustin et J. Ion, « Le bcal à l'épreuve : le temps des recompositions », in Document de l'INJEP, *L'éducation au tournant des années 1960*, n°10, 1993.

Être utile. Quartiers défavorisés, jeunes en difficulté : des étudiants s'engagent. INJEP 2006.

Ville-Ecole-Intégration, *La transmission. Des pères aux pairs*, n°120, mars 2000.

M.Callon, P.Lascoumes, Y.Barthe, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Le Seuil, Paris, 2001.

Ville-Ecole-Intégration, *La citoyenneté : héritage ou invention ?*, n°118, septembre 1999.

Les Jeunes. Contours et caractères, Insee, 2000.

O. Galland et B.Roudet, *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*, L'Harmattan, 2001.

J.Ion, *L'engagement au pluriel*, PUF, 2001.

Education et territoires. Deuxièmes rencontres nationales de l'éducation, Rennes, mars 2000.

Projet Educatif Local et Politique de la ville, Repères, Délégation interministérielle à la Ville, 2001.

Sciences Humaines et sociales, Qu'est-ce que transmettre ? Hors-Série n°36, 2002.

Les cahiers de Millénaire3. Education et mode de vie, n°24, 2001



Autres sources

Sur millenaire3.com

Textes

Eduquer pour l'ère planétaire

Edgar Morin – 19/10/2004

Les enseignants : clercs, bibliothécaires ou compagnons ?

Philippe Meirieu – 01 /01 /2000

Interviews

M.Blanc-Brunat, Mme Delaigue, M.Noeli, Fédération des Œuvres Laïques : « Nous nous référons aux trois principes fondateurs de la citoyenneté, de la laïcité et de la solidarité. »

Propos recueillis par Valérie Pugin le 25 avril 2006

Isabelle de Saint-Romain, Isabelle Henry, Scouts et Guides de France : « Nous partons de ce qu'est l'enfant au départ, avec ce qui le définit en propre, en essayant de le valoriser. Cette reconnaissance et ce respect de chacun sont sans doute essentiels à toute transmission. »

Propos recueillis par Valérie Pugin le 14 avril 2006

Julien Roussinet, Compagnon du tour de France : « Chez les Compagnons, on ne peut pas envisager de s'épanouir à travers son activité si on garde pour soi ce que l'on a appris. La transmission est ainsi une véritable philosophie de vie. »

Propos recueillis par Valérie Pugin le 22 mars 2006



Millénaire3
le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon

Acteurs

La Fédération des Œuvres Laiques du Rhône

Une fédération d'éducation populaire engagée pour la citoyenneté, la laïcité et la solidarité

Les Scouts et guides de France

Faire grandir l'enfant pour qu'il soit heureux, utile et artisan de justice et de paix

Les Compagnons du Devoir

Un apprentissage et une formation aux métiers pour réussir sa vie